

« la une grande preuve (1). » Nous sommes complètement de l'avis de Tillemont et voici pourquoi :

Sidoine Apollinaire envoya à Megethius les *préfaces* de messes qu'il avait composées, ce qui prouve que Sidoine était alors dans l'épiscopat. Or ce grand personnage gallo-romain quitta ses charges et passa de la Cour à l'Eglise vers la fin de 471. Il mourut en 488. Donc, en donnant "a sa lettre à Megethius la date moyenne de 480 nous n'errerions pas trop. Megethius assistait au concile d'Arles en 475 (2) et en était le onzième signataire sur trente évoques; c'est dire qu'il était déjà ancien dans l'épiscopat et que Sidoine pouvait bien lui donner le titre de *vénérable* dans sa lettre (3).

Il n'y a rien de trop hasardé a donner à Megethius au moins dix ans de plus qu'à Sidoine comme homme et comme évêque, ce qui le ferait naître en 420, c'est-à-dire *un siècle* avant la création de l'évêché de Belley. En outre, nous voyons que Vincentius, successeur de Migetius, signe le

(1) *Mém. pour servir à l'hist. ecclès.*, t. XVI, p. lit,

(2) 1° Leontio, — 2° Eufanio, — 3° Fonteio, — 4° Viventio, — 5° Mamerio, — 6° Patienti, — 7° Veiano, — 8° Auxanio, — 9° Fausto, — 10° Paulo, — 11° Megetàio, — 12° Grseco, etc. (Sirmond, *Coneil. gai.*, t. I, p. 150.)

(3) Megethio episcopo Bellicensi numeratur inter episcopos qui synodo Arelatensi interfuerunt. (Sirmond. *Opéra*, t. I, p. 109.)

*Sidonius au seigneur pape Megethius, salut.*

J'ai longtemps balancé, malgré mon envie extrême de t'ohéir, si je devais t'envoyer, comme tu me le demandes, les *Préfaces* que j'ai composées moi-même. A la fin, le sentiment de la condescendance a triomphé dans mon esprit et je te fais passer ce que lu désires. Et que dirons-nous maintenant? Est-ee là une grande obéissance? Elle est grande, ce me semble; mon impudence toutefois est plus grande encore. Nous pourrions avec cette effronterie porter de l'eau dans les fleuves, du bois dans les forêts; avec cette témérité, nous gratifierions Apelles d'un pinceau, Phidias d'un ciseau, Polyclète d'un marteau. Tu me pardonneras donc, pape saint, éloquent vénérable, une présomption qui ose s'abandonner à son babil na-